

délibération :
D_2016_9_3

L'an deux mille seize, le vendredi 09 septembre à 18 h 30, le Conseil dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur CARTERET Michel, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 23

Date de convocation du Conseil : 05 Septembre 2016

Présents : 20

Présents : Monsieur REVEREAULT Jean, Monsieur BARBE Hugues, Monsieur TROUSSICOT Franck, Monsieur BORRÉDON Richard, Monsieur LHOMME Michèle, Monsieur CARTERET Michel, Monsieur PONTINI Daniel, Madame HITIER Marie-Christine, Madame RELET Graziella, Madame COOLEN Anne-Marie, Monsieur FOUCHÉ Joël, Madame TAMAGNA Véronique, Madame BERTIN Nathalie, Monsieur NOËL Frédéric, Madame COUSSY Stéphanie, Madame SOULET Sandrine, Monsieur PORTE Henri-Renaud, Monsieur SUSSET Bernard, Monsieur NEBOUT Joël, Madame GROLEAU Rachel

Votants : 22

**Objet : Validation du Plan
d'Actions Communal - Trame
Verte et Bleue**

Pouvoirs :

Madame LOUVIÉ Catherine a donné pouvoir à Monsieur LHOMME Michèle
Monsieur RABSKI Jean a donné pouvoir à Monsieur CARTERET Michel

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame LOUVIÉ Catherine, Monsieur RABSKI Jean, Monsieur BERCHENY Dorian

Secrétaire de Séance : Monsieur Henri-Renaud PORTE

Fait et délibéré en mairie
les jour, mois et an que
dessus.
Au registre sont les
signatures. Pour copie
conforme.

Monsieur le Maire rappelle l'engagement pris par la commune, en vertu de sa délibération du 13 février 2015, pour la mise en œuvre du plan d'action communal Trame Verte et Bleue, avec pour objectif de mener un projet global en faveur de la biodiversité dans la commune.

La commune œuvre depuis plusieurs années en faveur de la biodiversité et de la protection de l'environnement par des actions diverses : engagement dans le programme Terre Saine, broyage des végétaux, paillage des massifs municipaux, utilisation de produits d'entretien labellisés, actions de communication et d'information vers les habitants, plantations de haies, etc. Ce projet de Trame Verte et Bleue est l'occasion pour l'équipe municipale de mettre en place une dynamique transversale en faveur de l'environnement et de la biodiversité, en associant les habitants.

L'équipe municipale a souhaité associer très largement les habitants à la démarche avec les objectifs suivants :

- faire émerger les besoins des habitants en matière de biodiversité sur la commune ;
- élaborer des actions qui concourent au maintien et au développement d'éléments de biodiversité et de continuités écologiques ;
- renforcer la dynamique participative en faveur de l'environnement ;
- permettre à d'autres habitants de s'y inscrire ;
- améliorer les actions prévues ou en cours sur la commune ;
- faire le lien avec les actions déjà menées depuis plusieurs années.

Pour réaliser ce plan d'actions, la commune a été accompagnée par l'association Charente Nature et la LPO afin de mener une démarche participative auprès des habitants et des ressources locales. La cinquantaine de participants aux différents groupes de travail a élaboré une série de 38 actions à mettre en œuvre à court, moyen et long terme.

Parmi ces actions, 13 ont été jugées prioritaires par le groupe de travail et 4 seront soumises au dispositif financier régional (marquées par * ci-dessous) :

Axe 1 : Actions pour développer les connaissances sur la biodiversité communale

Action 1 : Réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale*

Axe 2 : Actions d'information / communication / sensibilisation

Action 2 : Création d'un festival participatif de la biodiversité*

Action 3 : Réaliser un plan de communication qui s'appuie sur les dynamiques locales, régionales et nationales

Action 4 : Création d'un jardin partagé en cœur de bourg

Action 5 : Réalisation d'une rubrique d'information sur la biodiversité et la TVB dans le guide des nouveaux habitants

Action 6 : Communiquer et contenir le développement des espèces exotiques envahissantes

Action 7 : Sensibiliser sur les enjeux concernant les déplacements de la faune et les activités humaines

Axe 3 : Actions de gestion / aménagement du territoire

Action 8 : Vérification et obturation des poteaux téléphoniques creux

Action 9 : Création d'aménagements favorables à la faune sur les espaces publics

Action 10 : Inventaire et plan d'entretien des chemins communaux en faveur de la biodiversité

Action 11 : Valoriser les pelouses calcaires de la commune

Action 12 : Favoriser la plantation de haies*

Action 13: Création et/ou restauration de mares ou de zones humides sur la commune*

Le plan de financement pour la période 2016-2018 serait le suivant :

Charges	(en €)	Produits	(en €)
Réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale	27 950	Région	15 000
Création d'un festival participatif de la biodiversité	5 000	Municipalité de Mouthiers	18 450
Favoriser la plantation de haies, corridors écologiques	5 000	Fonds National pour la Biodiversité	5 000
Création et/ou restauration de mares sur la commune	3 000	Structure partenaire	2 500
TOTAL	40 950	TOTAL	40 950

Entendu cet exposé, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- VALIDE le plan d'action communal Trame Verte et Bleue proposé par le groupe de citoyens de Mouthiers ;
- SOLLICITE la Région Nouvelle Aquitaine pour le versement de la subvention forfaitaire de 15 000 € pour la réalisation des actions retenues ;
- AUTORISE le Maire à signer tout document relatif à la présente délibération et solliciter des partenaires techniques et financiers pour la réalisation de ces actions ;
- PREVOIT à cette fin l'inscription au budget des crédits nécessaires à la réalisation de ce plan d'actions pour la période 2016-2018.

Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 09/09/2016, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le **13 SEP. 2016**

Le Maire,

Michel CARTIERET

